

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Novembre 2022

Mois des âmes du Purgatoire

L'éditorial

Le Purgatoire

Bien chers fidèles,

Le Purgatoire est le lieu où souffrent les âmes des justes, morts avec l'obligation de subir encore une peine temporaire due aux péchés véniels non encore remis ou aux péchés mortels ou véniels déjà remis mais non encore expiés. Ces âmes en état de grâce attendent leur entrée au ciel et demeurent au Purgatoire tant que leur dette à la justice divine n'est pas encore pleinement acquittée. Cet acquittement pourra se faire progressivement, non pas par le mérite et la satisfaction, car le temps du mérite est fini pour elles, mais en supportant volontairement la peine satisfaisante qui leur est infligée.

Pourquoi Dieu a-t-il souhaité que certaines âmes, malgré leur état de grâce, aient à subir des peines après la mort ? L'ordre moral de la Justice, lorsqu'il a été violé, demande une réparation. De même que dans l'ordre naturel, il ne suffit pas que celui qui a enlevé la fille du roi, la restitue ; il faut en outre qu'il répare l'injure, en subissant une peine proportionnée. Il ne suffit pas en effet de cesser de pécher, ni même de se repentir, il faut que l'ordre de la justice qui a été violé, soit rétabli par l'acceptation volontaire d'une peine compensatrice. Si donc cette réparation, due en justice, n'a pas été faite avant la mort, elle doit être faite ou subie après cette vie. Or au moment de la mort, malgré la con-

trition qui efface le péché mortel et remet la peine éternelle, il arrive souvent que la peine temporaire due au péché remis reste encore à subir, du moins en partie. De plus, il arrive aussi qu'il reste dans l'âme des péchés véniels ou encore ce qu'on l'on appelle les suites du péché, qui, même s'il est remis, perdurent dans notre âme.

Pour se rendre compte de ce que sont les suites d'un péché déjà remis, il faut penser par exemple à un ivrogne qui s'est confessé, avec une attrition suffisante ; il a reçu par l'absolution, la grâce sanctifiante mais il demeure en lui une inclination à retomber dans son péché, s'il n'évite pas les occasions et ne se surveille pas.

Pour toutes ces raisons, il faut donc, selon la Justice divine, que l'âme de ces défunts subisse une peine temporaire dans l'autre Vie. Rien de souillé n'entre en effet au Ciel ; il faut donc une purification qui délivre de ces obstacles à la vision de Dieu.

Cette peine revêt deux caractéristiques principales : pour s'être détournée de Dieu, l'âme est privée de Sa possession pendant un temps ; pour lui avoir préféré un bien créé, elle doit subir une peine dite du sens.

La peine principale du Purgatoire est donc le retard de la vision béatifique, de l'éternelle béatitude, dont jouissent les saints au ciel. Cette peine est très douloureuse, plus que toute peine tempo-

raire de la vie présente. On souffre en effet d'autant plus de la privation d'un bien qu'on le désire davantage. Or l'âme juste séparée de son corps a un désir très intense du Souverain Bien, cela pour deux raisons. D'abord son désir de Dieu n'est plus retardé par le poids du corps, par les distractions et les occupations de la vie terrestre, et il n'est pas interrompu par le sommeil. Cette âme séparée ne trouve plus de bien créé pour se distraire et oublier la douleur de la privation de Dieu. Ensuite son désir de Dieu est très intense parce que l'heure est arrivée où elle devrait jouir de Lui, si elle n'y avait pas mis obstacles, par les fautes qu'il lui faut expier. Cette souffrance spirituelle se comprend même par certaines analogies. Lorsque nous attendons une personne aimée, si cette personne n'arrive pas au moment fixé, l'inquiétude vient, et plus le retard augmente, plus l'inquiétude grandit sur ce qui a pu arriver à cette personne attendue. De même dans l'ordre physique, si notre repas est retardé de cinq à six heures et plus encore, la souffrance de la faim augmente, parce que selon l'ordre radical de la vie de notre organisme, nous avons absolument besoin de nourriture.

Il y a quelque chose de semblable dans le domaine spirituel. Dès que l'âme juste est séparée de son corps, s'il n'y avait pas l'obstacle des fautes à expier, selon l'ordre radical de sa vie, elle devrait voir Dieu ; elle éprouve donc une faim insatiable de Dieu qui la fait souffrir.

En plus de cette peine de retard de la vision béatifique, il est certain aussi que l'âme, au Purgatoire, souffre une peine du sens. Des révélations particulières, comme celle de sainte Catherine de Ricci, nous assurent que cette peine du sens est semblable à celle d'un feu consumant. Cette sainte souffrit 40 jours de suite pour délivrer une âme du Purgatoire. Une novice lui touchant la main, lui dit : « mais, ma mère, vous brûlez ! » – « Oui, ma fille » répondit-elle ; ce feu ne se voyait pas, mais il la consumait comme une fièvre ardente. Selon les mêmes témoignages, le feu du Purgatoire est un feu réel et même corporel comme celui de l'Enfer. Concernant la rigueur de cette peine du sens, saint Thomas d'Aquin affirme qu'elle correspond proprement à la gravité de la faute, tandis que sa longueur correspond à ce que la faute est plus enracinée dans le sujet.

D'après des révélations encore, le Purgatoire peut durer trois ou quatre siècles, parfois plus,

pour l'expiation de fautes très graves remises au dernier moment avant la mort, surtout si ces âmes exercent de grandes responsabilités.

Cette peine satisfaisante peut cependant être partiellement remise par les suffrages de ceux qui sont sur la Terre, spécialement la célébration du Saint-Sacrifice ou à l'assistance à la Messe. Tous les fidèles, en effet, lorsqu'ils sont en état de grâce, sont unis par la Charité et sont les membres d'un seul et même corps, celui de l'Église. Or, dans un organisme, chaque membre est aidé par les autres. Ainsi, chaque chrétien peut être aidé par le mérite des autres. Les âmes souffrantes sont par la Grâce sanctifiante, enfants de Dieu, pour toujours d'ailleurs, et membres de la même Église, dans sa partie souffrante.

Cette Charité doit s'exercer d'autant plus que ces âmes souffrantes ne peuvent plus rien faire pour elles-mêmes : elles ne peuvent plus mériter, ni satisfaire, ni recevoir les sacrements, ni gagner des indulgences ; elles ne peuvent qu'accepter et offrir leur souffrance. Il convient alors grandement de les aider. La Révérende Mère Marie de la Providence, fondatrice de la société des Sœurs Auxiliaires du Purgatoire écrivait ces mots : « Si l'une de nous était dans une prison de feu et qu'il nous fut possible de la faire sortir, en disant un mot, comme nous le ferions vite, n'est-ce pas ? Voilà pourtant ce qu'est le Purgatoire, une prison de feu, et le bon Dieu, qui y tient les âmes enfermées, ne demande qu'une prière pour leur ouvrir la porte. » Oserions-nous manquer à cette prière ?

Alors, de la part des âmes du Purgatoire, de la part de vos pauvres parents décédés, de la part de ces âmes délaissées qui souffrent dans cette fournaise purificatrice, réveillons en nous cet amour de Charité. Ces âmes pleurent, et demandent à grands cris le secours de vos prières et de vos bonnes œuvres parce qu'elles ne peuvent absolument rien pour elles-mêmes, elles ne peuvent absolument rien pour améliorer leur condition.

Elles souffrent tellement dans ce Purgatoire ! Ne soyons pas cruels ! Nous devons y penser et profiter de cette octave où l'Église ouvre ses trésors pour ces âmes. Et il nous faudra même continuer au cours de l'année, par nos prières pour elles, par la Messe qui est le moyen le plus puissant pour hâter leur bonheur, parce qu'alors ce n'est plus un pécheur qui prie pour un pécheur, mais un Dieu égal à son Père qui ne refusera jamais rien à Son

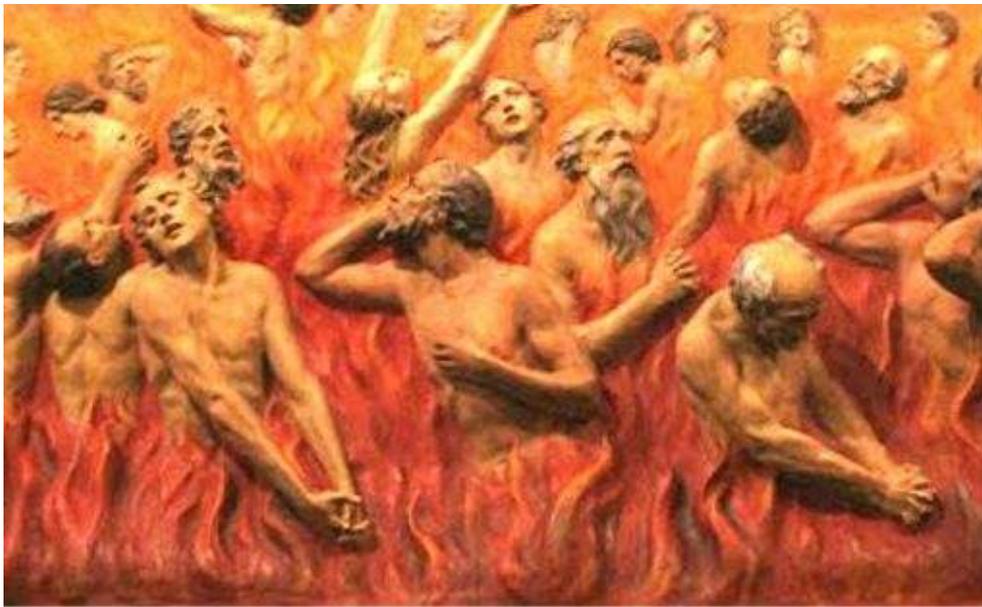
Fils tant aimé.

Nous avons entre les mains tout ce qu'il faut pour soulager les âmes du Purgatoire, et nous sommes sûrs que ces âmes étant pleines de Charité nous obtiendront mille fois plus que nous ne leur donnerons. Si un jour nous sommes dans le Purgatoire, ces âmes ne manqueront pas de demander à Dieu la même grâce que nous aurons obtenue pour elles. Elles sauront combien nous souffrons et combien est cruelle la séparation de Dieu et n'aurons de cesse d'intercéder pour nous afin de nous en délivrer.

Donnons donc quelques instants, pendant

cette octave et pendant tout ce mois de novembre, au profit des âmes du Purgatoire. Que chacun de nous pense à ses propres parents, et à toutes les pauvres âmes délaissées depuis de longues années. Oui, offrons toutes nos actions pour les soulager. Nous plairons ainsi à Dieu, qui désire tant les délivrer, et nous leur procurerons le bonheur de la jouissance de Dieu même. C'est évidemment la plus belle grâce que nous pouvons désirer pour elles.

Abbé Gonzague Peignot +



Prière à Notre Dame pour les âmes du Purgatoire

Ô glorieuse Vierge Marie,

Ayez pitié des saintes âmes retenues pour un temps dans le feu purificateur, loin de Dieu et de vous leur Mère toute miséricordieuse.

Brisez leurs chaînes et délivrez-les de l'abîme où elles gémissent, aspirant à la Patrie céleste et soupirant vers le moment heureux de leur union définitive avec Dieu si ardemment désirée par leur cœur.

Prenez surtout en pitié les âmes les plus délaissées, nous vous prions pour elles tout spécialement.

Ô Mère de bonté, daignez agréer nos vœux et les combler.

Nous vous en supplions, ô Marie, réunissez-nous tous au Ciel auprès de Notre Seigneur Jésus Christ, votre adorable fils qui vit et règne avec le Père et le Saint Esprit dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

L'Enfer

par M. l'abbé Éric Peron

La Sainte Ecriture regorge d'allusions explicites au Ciel. Il en va de même pour l'Enfer. Moïse, dans le livre des Nombres (Ch. XVI), écrit que les révoltés Coré, Dathan et Abiron « descendirent vivants en Enfer ». Par la bouche du saint homme Job, l'écrivain sacré (qui est encore Moïse) nous décrit ce lieu de malédiction : « Région de ténèbres, plongée dans les ombres de la mort, région du malheur et des ténèbres, où il n'y a plus aucun ordre, mais où règne l'horreur éternelle. » L'Ecclésiastique nous avertit : « La multitude des pécheurs est comme un paquet d'étoffe ; et leur fin dernière, c'est la flamme de feu, ce sont les enfers, les ténèbres et les peines. »

Nous arrêterons là le recueil de citations de l'Ancien-Testament, afin de ne pas fatiguer nos lecteurs, mais nous ne pouvons passer sous silence les avertissements terribles de Notre-Seigneur dans l'Evangile : « Si ton œil ou si ton pied est pour toi une occasion de scandale, coupe-le, arrache-le et jette-le loin de toi ! Il vaut mieux pour toi entrer manchot, borgne ou estropié dans le Royaume des Cieux que d'être jeté avec tes deux pieds ou tes deux yeux dans la géhenne, dans la Prison de feu inextinguible ! » « Retirez-vous de moi, maudits, allez au Feu éternel ! » On ne peut imaginer de monitions plus formelles.

Saint Thomas d'Aquin résume admirablement l'ensemble des souffrances de l'Enfer : « Les méchants seront plongés dans une mort éternelle, ils éprouveront une douleur et souffriront un châtiment qui ne seront pas moindres que la joie et la gloire réservées aux bons. » (Commentaire du Credo). Au Ciel, c'est la jouissance de Dieu, et en Lui de tous les autres biens. L'Enfer, c'est la privation de Dieu, et en elle, la souffrance de tous les autres maux. Telles sont les paroles du catéchisme que nous avons apprises avant de faire notre première communion. « Privé de Dieu pour toujours, maudit de Dieu ! » Cette pensée faisait verser d'abondantes larmes au Curé d'Ars, et, lorsqu'il était assailli de tentations de désespoir, il tenait l'hostie et répétait à Notre-Seigneur : « Si je devais me damner, je ne Vous lâcherai pas, car l'Enfer avec Vous, ce n'est plus l'Enfer ! » L'âme, plongée dans les té-

nèbres intérieures, où toute espérance de consolation est éteinte, est également enfoncée dans des ténèbres extérieures, qui laissent dans une angoisse constante : « Jetez-les dans les ténèbres extérieures... » (Math. XXV, 30)

À cette douleur morale s'ajoutera le ver rongeur du remord : « Là où sont les pleurs et les grincements de dents ! », terrible frustration qui provoquera des hurlements de rage et de désespoir chez le damné. Je suis là pour toujours, alors que Dieu m'appelait à me sauver. Aucune contrition possible, puisqu'en ce lieu il ne peut plus être question de grâce, aucun élan de l'âme à demander pardon, puisqu'elle est définitivement enfoncée dans l'orgueil et le rejet haineux de Dieu, l'âme « pousse des gémissements dans le serrement de son cœur. » (Sagesse, V, 3) « Hélas, dit saint Thomas, ces gémissements sont vains, parce qu'ils ne procéderont point de la haine du mal, mais de la douleur du châtiment » (Commentaire du Credo).

En outre, les âmes déchues seront torturées par le feu de l'Enfer, qui leur fera souffrir toutes sortes de maux, en châtiment de leurs péchés. Ce feu mystérieux sera un supplice pour l'âme comme pour le corps. Pour l'âme, dans la mesure où il formera sa prison éternelle. Quant au corps, qui, au lieu d'être un instrument de salut, ce qu'il aurait dû être, aura été un complice de notre malice, il est juste qu'il subisse, lui aussi, les tourments proportionnés et correspondant aux vices qu'il aura provoqués. « Quelles souffrances alors, pour les yeux impudiques, qui se seront repus si souvent des immondices que le monde leur proposait, qui auront désiré avec une passion indigne les richesses et les honneurs. Quelles tortures, pour les oreilles qui seront restées ouvertes et lâchement dociles aux discours infâmes, aux mensonges, aux calomnies, aux moqueries de l'impiété ! Et la langue, et les lèvres, et tout le corps entier ! Et ce cœur, siège de la volonté perverse, siège de tous ses désirs mauvais, ce cœur si lâche qui aura crié tant de fois par son manque d'amour : « Pas Lui, pas Lui ! Non, mais Barrabas ! » (d'après Mgr de Ségur, l'Enfer).

Enfin, de même que les élus jouiront pour l'éternité de la merveilleuse compagnie des saints, dans une atmosphère douce de joie, de

simplicité et d'amour, les damnés seront en la terrible compagnie de Satan et de ses sbires, et pas une once de consolation ne pourra leur venir de leur entourage, maudit comme eux. Haine, blasphèmes, désespoir... « pleurs et grincements de dents ». Dante, dans sa Divine Comédie, place ces mots sur le portail d'entrée du lieu de malédiction : « Vous qui entrez, laissez toute espérance ! »

Que la pensée de l'Enfer ne nous quitte jamais longtemps. Oh ! dirons-nous, je préfère vivre d'Amour ! Mais c'est l'Amour éternel qui a créé l'Enfer... Sainte Thérèse d'Avila, la grande mystique du XVI^{ème} siècle, qui vécut certainement d'Amour plus que quiconque, affirmait à

qui voulait l'entendre que la plus grande grâce de sa vie avait été de voir sa place en Enfer. Lorsque nous suivons ses exercices, saint Ignace nous fait demander la grâce suivante : « Je demanderai le sentiment intérieur de la souffrance des damnés, afin que, si j'en venais à oublier par mes fautes l'Amour du Seigneur, du moins la crainte des châtiments m'aide à ne pas tomber dans le péché. » Voilà quelle doit être notre disposition intérieure, avec les sentiments d'action de grâces de ce que, jusqu'à présent, « Dieu a toujours eu pour moi de la tendresse et de la miséricorde, en ne mettant pas fin à ma vie » alors que j'étais mal disposé.



Tympan du Jugement dernier de l'Abbatiale de Conques (12) - L'Enfer

Le Ciel, récompense des Justes

par M. l'abbé Éric Peron

Existence du Ciel

L'existence du Ciel est un dogme de Foi. Soit qu'il désigne la demeure de Dieu et celle des Anges, soit qu'il désigne le lieu du réconfort éternel, la Sainte Ecriture nous parle du Ciel.

D'abord assez confuse dans le Pentateuque, l'idée d'une délivrance éternelle par le Christ apparaît nettement dans les Psaumes de David, dans les Lamentations de Job, ainsi que dans les

Prophéties, celles d'Isaïe en particulier. Pourtant, le passage le plus explicite de l'Ancien Testament est certainement le magnifique troisième chapitre du livre de la Sagesse, que la liturgie a repris pour la messe des Martyrs (*Intret*) : « Les âmes des justes sont dans les mains de Dieu, et le tourment ne les atteindra pas. Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, et leur sortie de ce monde semble un malheur, leur départ d'au milieu de nous un anéantissement, mais ils sont

dans la paix. Alors même que, devant les hommes ils ont subi des châtiments, leur espérance est pleine d'immortalité. Après une légère peine, ils recevront une grande récompense, car Dieu les a soumis à l'épreuve, et les a trouvés dignes de Lui, Il les a éprouvés comme l'or au creuset, et les a agréés comme un parfait holocauste. Ils brilleront comme des étoiles, ils courront comme des étincelles à travers le chaume. Ils commanderont aux nations et domineront les peuples, et le Seigneur règnera sur eux à jamais » (Sag, III, 1-8).

Comment ne pas songer, en lisant ces lignes, à la mère des Machabées, exhortant ses fils à la fidélité, malgré les supplices effroyables qui les menacent ? Comment ne pas voir une préface au sermon sur la Montagne du Messie, le Sauveur d'Israël : « Bienheureux les cœurs purs, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le Royaume des Cieux est à eux. (...) Réjouissez-vous, tressaillez de joie, car votre récompense est grande dans les Cieux ! » (Matth, V.) Comment ne pas songer, en lisant ces lignes, à ces milliers de martyrs des trois premiers siècles de l'Eglise, qui, à la suite de saint Etienne (36) de saint Jacques (42) et de tous les autres apôtres, trouvaient dans la foi à ce dogme du Ciel, récompense éternelle, la force de subir les plus terribles tourments.

Comme un écho aux paroles de la Sagesse et de l'Evangile, le saint évêque Cyprien de Carthage exhortait ses fidèles au courage, à l'approche de la persécution de Valérien (257) : « Ô, il adviendra ce jour merveilleux ! Qu'elle sera grande notre gloire et qu'elle sera belle notre joie d'être admis à la vision de Dieu ! En compagnie du Christ, notre Dieu, être comblé de la joie de la lumière et du salut éternel ! S'enivrer d'une jouissance sans fin, revêtus, avec les justes et les amis de Dieu, de l'immortalité ! Quand la clarté divine luira sur nous, oh combien nous serons heureux, comblés de la dignité du Seigneur ! » (Epître aux Thibaritains).

Témoins de cette espérance qui animait les chrétiens des trois premiers siècles, les pierres sépulcrales retrouvées dans les catacombes et qui couvraient les tombes des martyrs ne peuvent laisser indifférent le pèlerin de la Ville Eternelle : « *Scimus te in Christo* », Nous te savons avec le Christ, « *Receptus ad Deum* », Accueilli

près de Dieu, « *Christi gaudet in aula* », Il jouit du Christ dans le paradis.

La foi dans la récompense éternelle promise par Dieu est trop unanime et constante dans la Tradition catholique pour s'être vue attaquée par la perfidie des hérétiques. Il y eut bien quelques gnostiques pour inventer des cieux bizarres, aux multiples demeures... Mais ces extravagances d'imagination fertiles et orgueilleuses n'ont pas supporté l'épreuve du temps. Les erreurs portaient davantage sur la nature de la béatitude elle-même, et le moment de la récompense reçue par les élus. Au XIV^{ème} siècle, condamnant les propositions millénaristes de Jean XXII ¹, le pape Benoît XII fixait la doctrine de l'Eglise : « Les âmes des justes sont au Ciel, au Royaume des Cieux, dans le Paradis céleste avec le Christ, réunies aux saints anges et en communauté de vie avec eux, jouissant de la vision intuitive et faciale, sans intermédiaire entre elles et l'essence divine dans l'ordre de la connaissance. » (Denzinger, Enchiridion n° 456)

La Vision béatifique

« Je veux voir Dieu ! » Tel est le cri qui jaillit du cœur de tous les saints, depuis le protomartyr saint Etienne jusqu'à la grande mystique d'Avila, depuis l'apôtre des Gentils jusqu'à l'humble bergère de Pibrac, telle est l'espérance qui animait les martyrs, les confesseurs et les vierges.

Saint Thomas d'Aquin nous enseigne que la Vision béatifique est ce qui constitue essentiellement la béatitude des bienheureux. Ils voient Dieu, non avec les yeux du corps, ce qui serait absurde, puisque Dieu est esprit, mais directement « face à face » pour reprendre l'expression de saint Paul dans sa lettre aux Corinthiens (I, Cor, XIII, 12), c'est-à-dire sans intermédiaire. « Nous Le verrons tel qu'Il est », dit quant à lui saint Jean, dans sa première épître (III, 12). Cette vision est une vision de l'intelligence, et prend pour ainsi dire la place de la vertu de Foi, qui en était le gage, et dont elle est l'épanouissement. De cette intimité sublime avec Dieu, découlera pour l'âme humaine la félicité parfaite : la gloire qu'elle en retirera dépassera toutes les gloires humaines, la suffisance du Bien éternel lui fera oublier tous les biens terrestres ; la délectation de la volonté qui jouira du Bien suprême qu'est Dieu Lui-même, dans un acte de Charité parfaite,

sera source d'un bonheur d'autant plus grand que le bienheureux saura ce bien inamissible. « La Charité ne finira jamais ! » (I, Cor, III, 8). L'homme sera comblé également dans son désir naturel de savoir : « nous n'ignorerons rien de ce que nous voulons savoir, et tout ce que nous voulons posséder, nous le posséderons avec la Vie éternelle, Salomon dit en effet : « Tous les biens me viendront avec la Sagesse » et on lit au livre des Proverbes : « Les justes obtiendront ce qu'ils désirent » » (Saint Thomas d'Aquin, Commentaire du Credo). Nécessairement transportée par l'abondance des biens qui la comble au-delà de ses désirs, l'âme du bienheureux louera sans cesse Celui qu'elle possède désormais avec tant de force : « *Videbimus, amabimus et laudabimus* », Nous verrons, nous aimerons et nous louerons (Saint Augustin, de Civitate Dei, 22).

Tous ne posséderont pas le même degré de gloire et de bonheur, mais tous seront comblés selon leur mesure. C'est ce qu'explique saint Augustin lorsqu'il commente la phrase du Christ : « *Intra in gaudium Domini tui !* », Entre dans la joie de ton maître ! « Toute la joie du Seigneur n'entrera pas dans ceux qui se réjouiront, mais eux entreront tout entier dans la joie. »

Que ces considérations - au demeurant bien imparfaites et qui ne sont qu'un très pâle reflet de ce que sera la béatitude -, nous encouragent à être ce bon et fidèle serviteur. Pussions-nous entendre au jour de notre jugement cette injonction du Maître : « Viens, bon et fidèle serviteur ! » et non cette terrible malédiction : « Retire-toi de moi, maudit ! »

1- Le Millénarisme est une erreur qui affirme que les bienheureux ne jouiront de la vision béatifique qu'après la Résurrection des corps. On la trouve chez certains Pères de l'Église comme saint Justin (II^{ème} siècle), mais comme une simple opinion théologique.



Fra Angelico - La ronde des Élus

VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Rappel

CONDITIONS POUR GAGNER L'INDULGENCE PLÉNIÈRE APPLICABLE AUX ÂMES DU PURGATOIRE du 1^{er} au 8 novembre.

Une fois par jour, du 1^{er} au 8 novembre inclus, tout fidèle peut gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire (c'est-à-dire obtenir la délivrance d'une âme du Purgatoire) en observant les conditions suivantes :

- s'être confessé dans les huit jours avant ou après (et être détaché de l'affection à tout péché même véniel) ;
- recevoir la sainte communion ;
- prier (même mentalement) pour les défunts au cours d'une visite d'un cimetière⁽¹⁾ ;
- réciter quelques prières (un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie* par exemple) aux intentions du Souverain Pontife⁽²⁾.

¹– Le Jour des Morts (2 novembre, ou 3 novembre si le 2 tombe un dimanche), on peut gagner cette indulgence en visitant une église ou un oratoire public ou semi-public.

²– Ces intentions sont : l'exaltation de la Sainte Eglise, la propagation de la Foi, l'extirpation de l'hérésie, la conversion des pêcheurs, la concorde entre les princes chrétiens, et les autres biens du peuple chrétien.

Carnet paroissial

Sont devenus enfant de Dieu par le baptême :

- Teresa Rita **Malacrida**, fille de M. et Mme **Malacrida**, le 1^{er} octobre 2022.

Se sont unis devant Dieu et l'Eglise par les liens du sacrement de mariage :

- le Maréchal-des-Logis Pierre-Benoît **du Fayet de la Tour** avec Mademoiselle Philippine **d'Anglejan**, le 29 octobre 2022.

Chronique du mois d'octobre 2022

Derrière M. l'abbé Peignot qui mène la marche, un bon groupe de pères de famille arpentent les chemins de la Malepère, entre la chapelle Saint-Christol, sur la commune de Fonters-du-Razès, et celle de Laurac. Le temps est idéal pour marcher, et c'est l'occasion pour de jeunes pères de famille de faire plus ample connaissance avec leurs homologues plus anciens et les abbés. Comme il se doit, tout ce petit monde se retrouve aux Carmes pour la raclette, désormais

traditionnelle.

Le groupe Baudouin IV de Jérusalem a fait sa rentrée. Les jolis uniformes bleu ciel et kaki ont donné un cachet particulièrement sympathique à cette journée. Les guides ont versé quelques petites larmes en disant adieu à leur cheftaine, Rose Lecomte. Toutes les autres unités sont ravies de continuer avec les mêmes autorités. La troupe scoutie atteint quasiment les cinquante membres, et les routiers sont une bonne dou-

zaine de membres actifs. Les mauvaises langues auraient pu dire qu'il s'agissait ici d'une publicité mensongère, parce qu'il manquait les odeurs... Ce n'est pas tout à fait exact. Les scouts avaient voulu de l'authenticité, et pour cela, ils avaient organisé une sortie la veille. La pluie, prévue bien sûr par les chefs pour mettre du piquant dans cette première activité de l'année, a permis de salir les chaussures comme il convenait, et le feu, bien nécessaire en la fraîche soirée, a suffisamment parfumé nos boy-scouts pour que les fidèles soient ravis de les contempler à distance. Bref, une rentrée scout authentique.

Le mois du Rosaire commence dans un grand élan de ferveur, et beaucoup de mamans se réunissent à la fin de la grand-messe pour demander à Dieu d'appeler leurs enfants à Son service. Un bel encouragement à continuer cette pieuse pratique est l'annonce de la rentrée de 79 séminaristes dans les 4 grands séminaires de la Fraternité. C'est un record ! Mais un record encore insuffisant, n'est-ce pas ? Parmi ces 79 séminaristes, signalons l'entrée d'un garçon du pays, François-Xavier Fraisse. Que Dieu leur accorde la persévérance.

Les fidèles venus rendre hommage au Saint-Sacrement lors de l'Heure sainte mensuelle au-

ront pu être surpris. Pas grande affluence cléricale, ce soir ! En effet, la majeure partie de la communauté s'en est allée à Fanjeaux, afin de suivre une récollection prêchée par le patriarche local, M. l'abbé Simoulin. Celui-ci lui parle des Anges, et l'exhorte à les imiter. Pendant ce temps, M. l'abbé Peignot reste, accompagné de M. l'abbé Peron qui fait office de chantre. Le lendemain, M. le Prieur s'absente, parce qu'il est invité à la fête de l'école de Montauban, qui souffle ses dix bougies.

Enfin ! Après deux ans de « disette » forcée, le pèlerinage du Christ-Roi a pris un nouvel essor. De nouveau – quel étrange paradoxe ! – Lourdes a accueilli ses malades, au moins partiellement, car les contraintes sanitaires n'ont pas permis de tous les recevoir. De nouveau, nous avons vu avec émotion ce défilé de chariots, tirés par nos garçons tout beaux dans leur uniforme des Carmes, se ranger aux pieds de Notre-Dame à la grotte. Là, entourés par leurs proches à genoux, nos malades ont fait monter vers la Vierge de touchantes prières, qui ont été exaucées, d'une manière ou d'une autre, et qui ont attirés sur eux, sur les pèlerins et sur notre pauvre France la bienveillance maternelle de Marie, Mère de Dieu et des hommes.



Que votre oui soit oui !

par M. l'abbé Michel Simoulin

Luther, et sa révolte contre l'autorité, a déchiré la chrétienté au XVI^e siècle. La révolution dite française a continué sa révolte et engendré des conflits entre des nations naguère chrétiennes et amies... La Chrétienté a perdu ce qui restait de son beau visage, visage meurtri mais encore plein de noblesse. L'Église s'est opposée de toute son âme au désastre : Pie VI, Pie IX, saint Pie X, Pie XII ont affirmé la vérité à la face et au cœur des peuples tentés par la révolte au nom des « droits de l'homme ». Mais depuis les années soixante, avec le Concile Vatican II et la révolution de 1968, l'Église elle-même, séduite par le « culte de l'homme », a perdu son beau visage de naguère, visage fier et douloureux, visage déjà blessé mais dévasté depuis, au point de la rendre presque méconnaissable.

Par la grâce de Dieu, un évêque, Monseigneur Marcel Lefebvre, s'est opposé autant qu'il a pu aux trois errements qui menacent l'Église encore aujourd'hui : la Collégialité, l'Œcuménisme, la Liberté religieuse, errements décidés lors du dernier concile. Le même évêque a fondé en outre une œuvre pour la survie et la transmission de ce dont vit l'âme de l'Église : le Sacerdoce et la sainte Messe, dans sa tradition apostolique, Messe dont le saint canon est composé « des paroles mêmes de Notre Seigneur, des Traditions des Apôtres, et de pieuses institutions des Saints Papes. » Pour ce faire, seule la sainte Messe traditionnelle, dite de Saint Pie V, a été admise dans l'œuvre nommée Fraternité Sacerdotale Saint Pie X. Jusqu'à sa mort le vaillant évêque, seul évêque contre tous, a mené de front le combat doctrinal contre les trois errements cités, et le combat liturgique pour la transmission de la sainte Messe et du Sacerdoce, combats liés entre eux par l'unique foi qu'ils défendent.

Après l'acte courageux du sacre de quatre évêques pour lui succéder et continuer le double combat le 30 juin 1988, de nouvelles sociétés ont été fondées et reconnues par Rome pour la conservation de la liturgie traditionnelle. Pour obtenir cette reconnaissance, une seule condition était et demeure obligatoire : n'avoir aucun rapport (*nullam partem*) avec ceux qui contestent le concile ou la Nouvelle Messe, et donc, accepter tous les actes du Concile et reconnaître la bonté du *Novus Ordo Missae*, dit Messe de Paul VI.

Aujourd'hui, dans le laisser-aller universel, spirituel, intellectuel, moral et quasiment physique, que reste-t-il pour sauver ce qui peut et doit l'être ? La FSSPX, qui conserve seule l'intégralité de ses orientations initiales : la Sainte Messe et la doctrine traditionnelle de l'Église. Il existe, certes, d'autres sociétés approuvées par Rome. Mais quels sont les points communs entre toutes ces sociétés ? C'est ce que tente de schématiser le tableau suivant :

	FSSPX	FSSP	ICRSP	Bénédictins du Barroux	Chanoines de Lagrasse	IBP et autres
Messe de St Pie V	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
N.O.M. Paul VI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Œcuménisme	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Collégialité	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Liberté religieuse	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N.B. 1 : Le OUI qui figure ci-dessus doit s'entendre de façon analogique, depuis l'adhésion intellectuelle et la mise en pratique, jusqu'à la simple tolérance, passive et silencieuse, mais consentante.

N.B. 2. : pour mémoire, le Canon 1262 (Code de droit canon 1917) :

« Quand ils assistent aux fonctions sacrées, spécialement à la messe, soit à l'église, soit au dehors, les hommes doivent être découverts, à moins que les circonstances n'imposent le contraire, ou que les usages n'exigent qu'ils restent couverts ; quant aux femmes elles doivent avoir la tête couverte et être vêtues modestement, surtout quand elles s'approchent de la Sainte Table. » Ces dispositions, bien évidemment, ne figurent plus dans le droit canon de 1983.

On le voit, le seul point commun est la fidélité à la Messe tridentine, devenue plutôt une préférence pour les sociétés autres que la FSSPX.

Il s'agit ici de la position officielle affirmée par les Supérieurs généraux des instituts lors des accords conclus avec Rome. Je sais que cette position ne fait pas l'unanimité dans la pratique des membres. Certains consentent et mettent en pratique, tandis que les autres se taisent ! Il n'en demeure pas moins que la seule communauté à poursuivre intégralement le combat de Monseigneur Lefebvre pour le bien de l'Église est la Fraternité qu'il a fondée pour cela. Elle demeure la seule à témoigner de ce qu'était la Doctrine, la Foi et la Liturgie de l'Église avant les ravages conciliaires.

Ce qui veut dire que ces autres communautés, qui font quand même du bien, ne font pas tout le bien qu'elles pourraient ou devraient faire ! Si j'ose le dire, elles pèchent par défaut ou par omission ! Le Père de Chivré aurait dit qu'« elles tirent trop court » ! Elles ne répondent pas aux besoins de l'Église, en ne travaillant pas à la restauration intégrale de la Doctrine et de la Foi. Elles laissent le Concile poursuivre ses ravages sans s'y opposer.

Vous me direz que la Messe est plus puissante que tout et peut tout obtenir, et je vous l'accorde volontiers ; mais je dis aussi que si la Messe est contredite par une doctrine étrangère à la Foi qui la porte et qu'elle exprime, elle demeure paralysée, impuissante à produire toutes les grâces qu'elle porte en elle. Elle doit être entourée, servie et auréolée par la proclamation fière et intègre de la Foi tridentine. La sainte Messe que nous célébrons n'est pas celle de la doctrine conciliaire, mais celle de la foi éternelle de l'Église, et cela a besoin d'être clamé de façon claire ! Voilà pourquoi ces communautés sont insuffisantes à faire vivre l'Église, à chasser de son cœur les poisons conciliaires.

Alors je me demande : devant toutes les épreuves que traverse l'Église, que craignent donc les membres de ces communautés et leurs Supérieurs, pour continuer à se taire ? La colère de Rome et des évêques ? Et alors ? Ils ne seront jamais plus mal traités que Monseigneur Lefebvre dont l'œuvre s'est développée au milieu des condamnations ! Le bien de l'Église, l'intégrité de sa Foi ne méritent-ils pas de tout leur sacrifier ? Comment peut-on se taire encore devant la souffrance croissante de l'Église et des âmes ?

Je ne peux donc qu'encourager et remercier les fidèles qui font passer cette œuvre de défense avant leur commodité. Grâce à eux, à leur fidélité, aux sacrifices qu'ils consentent, la Fraternité est plus forte et peut espérer être enfin entendue à Rome, pour le retour de l'Église à l'esprit de Jésus-Christ, sans compromission avec l'esprit du monde qui l'a mis en Croix.



Ephéméride du mois de novembre 2022		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES MONTREAL		SACRÉ-CŒUR CASTRES	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU FANJEUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
mar. 1	Fête de tous les Saints <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
mer. 2	Commémoration de tous les fidèles défunts <i>1^{ère} classe, noir</i>		6h45, 7h15 et 7h45 11h00 (messe chantée) 18h30	10h00 : abbé Espi	7h00 7h30 8h00 (messe chantée)
jeu. 3	De la Férie		7h45 et 11h30		8h00
ven. 4	Saint Charles Borromée, Evêque et Confesseur <i>mémoire des Saints Vital et Agricola, Martyrs</i> <i>1^{er} vendredi du mois</i>		7h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi	8h00
sam. 5	De la Férie <i>mémoire de la Fête des Saintes Reliques</i> <i>1^{er} samedi du mois</i>	16h00 : abbé Peron	7h45 et 11h30 10h45 : activités 1 ^{er} samedi	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 6	XXII^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 7	Dédicace de la Cathédrale de Carcassonne <i>1^{ère} classe, blanc</i>		7h45 et 11h30		8h00
mar. 8	De la féerie <i>mémoire des quatre Saints Couronnés, Martyrs</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 9	Dédicace de l'Archibasiliqve du Très Saint Sauveur <i>mémoire de Saint Théodore, Martyr</i> <i>2^{ème} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 10	Saint André Avellin, Confesseur <i>mémoire des Saints Tryphon, Respice et Nympe Vierge, Martyrs</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 11	Saint Martin, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h30		8h00
sam. 12	Saint Martin I ^{er} , Pape et Martyr	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 13	XXIII^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Chabot-Morisseau	8h30
lun. 14	Saint Josaphat, Evêque et Martyr		6h45 et 11h30		8h00
mar. 15	Saint Albert le Grand, Evêque, Confesseur et Docteur		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 16	Sainte Gertrude, Vierge		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 17	Saint Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 18	Dédicace des Basiliques Saint-Pierre et Saint-Paul		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte		11h00 : messe chantée des défunts
sam. 19	Sainte Elisabeth de Hongrie, Veuve <i>mémoire de Saint Pontien, Pape et Martyr</i>	16h00 : abbé Chabot-Morisseau	7h45 11h00 : messe chantée		8h00
dim. 20	XXIV^{ème} et dernier Dimanche après la Pentecôte <i>2^{ème} classe, vert</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 21	Présentation de la Très Sainte Vierge		7h45 et 11h30		8h00
mar. 22	Sainte Cécile, Vierge et Martyre		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mères de famille		7h15 et 11h40
mer. 23	Saint Clément I ^{er} , Pape et Martyr <i>mémoire de Sainte Félicité, Martyre</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
jeu. 24	Saint Jean de La Croix, Confesseur et Docteur <i>mémoire de Saint Chrysogone, Martyr</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 et 11h40
ven. 25	Sainte Catherine d'Alexandrie, Vierge et Martyre		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
sam. 26	Saint Sylvestre, Abbé <i>mémoire de Saint Pierre d'Alexandrie, Evêque et Martyr</i>	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30 19h00 : adoration nocturne du Saint-Sacrement		8h00
dim. 27	I^{er} Dimanche de l'Avent <i>1^{ère} classe, violet</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	8h30
lun. 28	De la féerie		6h45 et 11h30		8h00
mar. 29	De la féerie <i>mémoire de Saint Saturnin, Martyr</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40
mer. 30	Saint André, Apôtre <i>mémoire de la féerie</i> <i>2^{ème} classe, rouge</i>		6h45 et 11h30		7h15 et 11h40